

Compte rendu de la réunion du

Comité stratégique de la filière Automobile du 10 avril 2020

Agnès Pannier Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ouvre la séance en remerciant les participants et en faisant un point au 10 avril sur la mise en place des mesures de soutien décidées par le gouvernement :

- **le mécanisme de chômage partiel** : plus de 7 millions de personnes aujourd'hui y ont recours, soit près d'un salarié sur deux.
- **le fonds de solidarité** : 450.000 entreprises ont sollicité une aide dans le cadre de ce fonds. Il est désormais éligible aux entreprises ayant une baisse de chiffre d'affaires supérieur à 50% sur le mois (au lieu de 70% précédemment).
- **le soutien à la trésorerie** via les prêts avec garantie de l'Etat (PGE, pour une enveloppe totale de 300 Mdrs € de prêts) : plus de 100.000 entreprises en ont déjà bénéficié, pour 5 Mdrs €, les fonds de garantie pour les assureurs crédit et pour les crédits exports ont été portés respectivement à 10 et 2 Mdrs €.

Elle indique qu'un nouveau train de mesures devrait être annoncé mercredi prochain concernant :

- **les entreprises en difficulté** (en situation de sauvegarde ou de redressement judiciaire) pourront bénéficier de prêts via le fonds de développement économique et social (FDES) dont la dotation va passer de 15 M€ à 1 Mdrs €. Il fonctionne selon une logique similaire à celle des avances remboursables.
- **le fonds de solidarité** : le montant de l'aide maximale passera de 1500 € à 5000 €.

Elle mentionne par ailleurs tout le travail fait par son ministère pour **faciliter l'accès à des gels et à des masques** et pour **stimuler une production de masques textile** en France selon un cahier des charges validé par l'ANSM prévoyant deux catégories : cat 1 garantissant le filtrage d'au moins 90% des particules de 3µm et cat 2 pour un filtrage d'au moins 70%. La production devrait atteindre 6 millions de masques par semaine, réutilisable après lavage au moins 5 fois (sans doute davantage). Elle indique que toute la liste des fournisseurs répertoriés est disponible sur le site du ministère et qu'une plateforme a été mise à disposition pour l'achat de gels hydroalcoolique et de masques à l'adresse : **stopcovid19.fr**.

Elle rappelle enfin la **nécessité de comportements solidaires et raisonnables au sein de la filière**, à l'image des efforts réalisés par la collectivité nationale, sachant que certains donneurs d'ordre mettent toujours la pression sur leurs fournisseurs. Elle indique en particulier qu'il ne serait pas acceptable de faire payer des pénalités de retard ou de ne pas respecter les délais de paiement. Le pacte de bonnes pratiques de l'industrie automobile en période de crise du coronavirus élaboré par la PFA répond à cette attente.

Luc Chatel, président du CSF Automobile, remercie la ministre et le gouvernement pour leur engagement et pour l'ensemble des mesures prises, qui se sont déployées de façon efficace sur le terrain. Il évoque 3 sujets sur la situation de la filière automobile :

- **Le niveau d'activité** : le marché automobile a baissé de 72% en mars et devrait être proche de zéro en avril. Le taux d'activité industrielle est de l'ordre de 15%, seulement, et la reprise d'activité devrait être très progressive en France, avec beaucoup d'incertitudes, sachant que la demande de reprise d'activité se fait de plus en plus précise du côté de l'Allemagne.
- **Les conditions du redémarrage** : 3 points essentiels
 - o **Les protocoles sanitaires pour la protection des salariés** : c'est la priorité n°1 des entreprises, et beaucoup de travail a été effectué concernant l'élaboration, la validation et la mise en place de protocoles sanitaires, dans le cadre d'échanges avec les salariés, comme condition préalable à tout redémarrage. Et de nombreux échanges se développent sur le sujet au sein de la filière pour faire profiter de l'expérience des uns à toutes les entreprises de la filière. **La disponibilité des masques** reste un véritable sujet de préoccupation pour bon nombre d'entreprises.
 - o **La synchronisation des calendriers de reprise**, tout au long de chaîne d'approvisionnement, mais aussi avec les autres OEM présents en Europe. Cette synchronisation sera essentielle pour réussir la montée en puissance.
 - o **Le besoin d'un discours public clair incitant à la reprise d'activités**, dès que possible en fonction de la situation sanitaire, et permettant la reprise, non seulement des activités industrielles, mais aussi des services qui y sont associés (transport et logistique, livraison et vente de véhicules). Il y a aujourd'hui un vrai risque de désastre économique s'il y a du retard dans la reprise, notamment par rapport aux Allemands.
- **Les conditions de la relance et les enjeux de relocalisation** : la filière commence à y travailler et fera ses propositions prochainement.

Agnès Pannier Runacher intervient sur la disponibilité des masques qui seront nécessaires pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires, pour exprimer un certain optimisme au regard des bons volumes de production prévus dans les semaines à venir. Elle attire par contre l'attention sur le **risque de pénurie de blouses ou de gants** d'ici quelques temps si on n'y prend pas garde.

Interventions des constructeurs

Philippe Burros (Renault) remercie le gouvernement pour toutes les mesures de soutien mises en place. En complément des propos tenus par Luc Chatel, qu'il partage, il souligne l'importance pour les constructeurs de la **demande de report de l'échéance réglementaire de l'Euro 6 D Full** prévue au 1^{er} janvier 2021 qui nécessite un très lourd travail pour constituer pour tous les types de véhicules de nouveaux dossiers d'homologation. La crise actuelle ne permet pas de faire avancer suffisamment rapidement les dossiers pour tenir l'échéance qui est fixée au niveau européen. Les enjeux sont considérables pour les constructeurs.

Il informe du redémarrage partiel de quelques usines en Europe, et la volonté de redémarrer plus largement dès que les conditions sanitaires le permettront, mais en indiquant, comme l'a dit Luc Chatel, que **la reprise de la production automobile nécessite de pouvoir rouvrir**

partiellement les réseaux commerciaux car les aires de stockage des usines sont d'ores et déjà quasiment saturées et qu'il faut dans le même temps pouvoir livrer les véhicules.

Concernant le marché, il indique que le carnet de commandes sur avril pourrait être négatif, suite à l'annulation de commandes de la part des loueurs de courte durée. Il faut donc **prévoir au plus vite des mesures d'incitation** pour stimuler la demande.

Pour la reprise, il fait part des **accords passés avec les partenaires sociaux**, au travers du contrat de solidarité et d'avenir, et du **protocole sanitaire** pour assurer la protection des salariés dans ce contexte de pandémie du covid-19. Il indique que d'importantes commandes de masques ont été passées et que cela devrait leur permettre de répondre au besoin, sous réserve d'être effectivement livré. Il est également confiant dans la capacité de leurs fournisseurs à redémarrer en temps voulu, les contacts avec eux étant étroits pour préparer la reprise.

Laurent Fabre (PSA) indique que 2 usines tournent aujourd'hui dans le Groupe : celle de Wuhan qui a repris son activité il y a quelques jours (l'activité a l'air de bien redémarrer opérationnellement et commercialement parlant) et celle de Poissy (atelier de 50 personnes pour la production d'un bloc central de respirateurs, projet mené avec Air Liquide, Valéo et Schneider pour livrer d'ici mai 10 000 respirateurs).

Sur ces sites et sur tous nos sites (même ceux à l'arrêt), **PSA a déployé un protocole de santé renforcée**, construit et validé avec la médecine du travail. Les partenaires sociaux sont associés, ils ont la possibilité de le faire évoluer. L'audit interne valide la mise en place de ce protocole et la quantité effective sur chaque site des équipements de protection (masques, gants, gel hydro-alcoolique, ...). PSA a besoin de 10 M de masques par mois pour faire tourner leur activité (tout secteur de l'entreprise) : en plus des commandes lancées, PSA va très probablement se lancer dans la production de masques.

Au-delà de la reprise de la production industrielle, Laurent Fabre insiste également sur **la nécessité d'une reprise progressive des opérations commerciales**, dans des conditions d'application stricte d'un protocole de mesures barrières renforcées. Parce qu'un second trimestre avec aucun cash-in, ce n'est pas possible. PSA a près de 200 000 véhicules à livrer. Le CA des activités commerciales s'est effondré de 80%, seuls les ventes en ligne de pièce de rechange continuent de fonctionner avec une dégradation bien moindre. Les clients continuent à être verbalisés dans certaines régions lorsqu'ils se rendent au garage...

Quand on contacte aujourd'hui nos clients, assez peu - de l'ordre de 20% - sont prêts à prendre livraison de leur véhicule, même si un jockey l'amène à leur domicile. C'est un peu le paradoxe : beaucoup d'entre nous commandent en ligne sont livrés, mais cela ne vaut pas pour le commerce automobile.

La solution passe pour PSA par l'autorisation de réouverture des concessions automobiles en appliquant le protocole. Parce qu'un show room automobile, c'est 600 m² d'exposition avec 2 ou 3 clients à l'heure, ce n'est pas un supermarché ou une supérette de 100 m² avec une grande densité de clientèle en même temps. La façon dont nous comptons organiser cette activité c'est de livrer uniquement sur rendez-vous, un client à la fois, en ayant préalablement vérifié à la prise de rendez-vous et à l'arrivée du client son état de santé sur base déclarative, en lui remettant un équipement de protection et procéder ensuite à la livraison.

Laurent Fabre conclut en indiquant que, si la priorité n°1, c'est la santé des collaborateurs et des clients, avec la mise en place de toutes les mesures nécessaires, sans compromis, l'autre priorité désormais, c'est la reprise d'activité. Pour cela, Laurent Fabre appelle à **une parole**

politique au plus haut niveau pour créer ensemble les conditions de cette reprise, y compris pour les activités commerciales, sans attendre le déconfinement, avec l'application d'un protocole dédié à cette activité.

Il rappelle également la demande déjà exprimée avec le Groupe Renault et la filière de **décalage de 6 mois d'Euro 6 D Full** et compte sur le soutien des autorités auprès de la Commission. Enfin, sur la relance, il indique que PSA plaide pour **l'introduction d'un bonus pour les véhicules hybride essence rechargeable**, fabrications françaises dans nos usines de Mulhouse, Sochaux et Rennes.

Jean-Marc Lange (Renault Trucks) remercie le gouvernement pour les mesures de soutien qui fonctionnent aujourd'hui sans difficulté majeure. Il indique que, dans le domaine du véhicule industriel, il y a trop d'incertitudes sur la demande, mais également sur la chaîne d'approvisionnement et sur la disponibilité effective des masques, pour envisager de reprendre la production à court terme. Un échange a lieu avec Agnès Pannier Runacher sur les garanties apportées par les masques en tissu certifiés, au regard de la responsabilité de l'employeur en matière de protection des salariés.

Interventions des équipementiers et fournisseurs

Jacques Aschenbroich (Valéo) indique que les 34 usines de Valéo en Chine fonctionnent depuis février, et qu'aucun des 20.000 collaborateurs n'a été contaminé depuis cette reprise, ce qui témoigne d'un **haut niveau de protection sanitaire**. Il précise que les protocoles élaborés pour les usines en France sont plus exigeants que ceux en place en Chine. Les activités des usines en France et en Allemagne travaillent en partie ou en totalité pour l'export. Le but est de **faire redémarrer ces usines avant la fin du mois d'avril**. Il faut pour cela convaincre les salariés de reprendre, faire redémarrer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et avoir la logistique nécessaire (libre circulation des camions, y compris aux frontières) : tel est l'enjeu des 15 jours à venir. Il alerte enfin sur l'impact catastrophique de la situation actuelle sur le chiffre d'affaires et l'équilibre économique de l'entreprise.

Patrick Koller (Faurecia) remercie Agnès Pannier Runacher et le gouvernement pour toutes les mesures de soutien mises en place. Il partage le même constat que Jacques Aschenbroich sur les usines en Chine qui ont redémarré, avec un nombre comparable de collaborateurs sans aucun cas de contamination déclaré depuis le redémarrage. **Les protocoles mis en place pour les usines françaises, plus sévères que ceux élaborés en Chine, apportent ainsi un environnement très sécurisé** aux salariés. Faurecia envisage de reprendre ses activités d'ici fin avril, en fonction des besoins de ses clients, mais cela **implique la mise à jour très rapide des commandes (EDI)** de la part des constructeurs, ce qui n'est pas encore le cas. Il faut par ailleurs anticiper les éventuelles difficultés liées au transport entre les différents pays européens. A titre d'exemple, si le passage aux frontières implique le changement de chauffeur, il faut le prévoir dès à présent.

Laurent Favre (Plastic Omnium) partage les mêmes expériences que ses deux collègues équipementiers. La production en France est à l'arrêt ; La R&D est à 20% d'activités. Pour la reprise, il y a un **vrai enjeu de synchronisation**. Il partage les enjeux du transport transfrontalier et de la **mise à jour des EDI** par les constructeurs.

Eric Le Corre (Michelin) fait passer également le message (par écrit, à l'issue de la réunion, n'ayant pas eu l'occasion de prendre la parole), à l'image de ce que les autres intervenants ont souligné, de la nécessité d'un discours clair du Président de la République qui donne à la fois un horizon à la fin du confinement, une perspective à la sortie de crise et surtout qui vise à **inspirer le sens qui doit motiver tous les français à retourner au travail**. En insistant sur le nécessaire équilibre entre croissance économique, protection des personnes et protection de l'environnement. Et l'impérieuse nécessité de redéfinir ce qui doit être fait localement, ce qui peut et doit être mutualisé avec nos partenaires européens et ce qui peut/ doit être globalisé.

Il fait part également des questions relatives à **la prise de température à l'entrée des sites** - industriels comme tertiaires- tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé. C'est dans le protocole de reprise de Michelin un point clef (sachant que les données ne sont pas conservées et que c'est simplement un moyen de trier et ainsi rassurer les salariés). Il souhaite que la position du ministère du travail soit stabilisée rapidement sur ce sujet sensible.

Heiko Carrie (Bosch) remercie à son tour le gouvernement. Il indique qu'un protocole très exigeant a été mis en place et que leurs usines sont prêtes à redémarrer. Il précise qu'il a un stock de masques suffisant pour redémarrer et que Bosch compte en fabriquer lui-même. Ce qui coïncide aujourd'hui, c'est l'avis défavorable des organisations syndicales pour redémarrer. Il partage le **besoin d'une communication du Gouvernement en faveur du redémarrage industriel**.

Jean Rottner (président de la région Grand Est) note un **besoin de messages clairs du gouvernement pour la sortie du confinement**. Il partage le **besoin d'une bonne synchronisation** entre tous les acteurs de la filière pour redémarrer, mais aussi avec d'autres acteurs comme l'éducation nationale pour l'organisation des familles. Pour réussir à convaincre les salariés d'aller retravailler, il considère qu'on a **besoin de tiers de confiance** comme la médecine du travail, et/ou les services de l'Etat. Il conclut avec un mot particulier en tant que région transfrontalière, sur la **nécessité d'une reprise de la confiance** et d'une synchronisation des actions entre la France et l'Allemagne.

Bertrand de la Fouchardière (FIEV) indique que l'enquête réalisée auprès de leurs adhérents fait état d'un **taux d'activités de 35%**. 91% des entreprises ont recours au chômage partiel. Beaucoup font part de **tensions croissantes sur leur trésorerie**, avec plus de 50 à 60% de leur trésorerie disponible déjà consommée. Ils indiquent être très vigilant sur la question des délais de paiement. Pour les **protocoles sanitaires** nécessaires pour la reprise, 70% des entreprises se disent désormais prêtes. Au-delà des commandes réalisées par les entreprises, la FIEV a commandé sur ses fonds propres un million de masques. Il partage les **besoins de synchronisation** tout au long de la filière et au niveau européen pour réussir la reprise d'activité. Enfin, concernant les conditions de la relance, il se dit ouvert à **travailler sur l'ensemble de la chaîne de valeur** et sur les enjeux de relocalisation.

Patrick Cholton (FFC) souligne l'importance de **ne pas oublier le camion** qui joue un rôle essentiel pour la relance du pays. Il insiste sur la **nécessité de créer les conditions pour que le monde du transport redémarre au plus vite**. Il indique que la FFC investit en propre dans l'achat de masques, pour ses adhérents. Il alerte sur les **délais de paiement** qui ne sont pas toujours respectés, et sur **les assureurs crédits** qui baissent leur taux de couverture.

Intervention des services de l'automobile

Francis Bartholomé (CNPA) souligne que ce sont les petites entreprises qui sont les plus fragiles. Il partage le fait que le CNPA a également commandé **1 million de masques lavables en tissus** pour les entreprises adhérentes qui en auront besoin. Il fait part d'un important travail pour **réaliser des guides de bonnes pratiques pour les différents métiers représentés au CNPA**, afin de définir les règles à respecter pour la protection sanitaire des salariés et des clients. Ces guides vont être transmis au ministère du travail pour validation. Il souligne la **difficulté de livrer des véhicules s'il n'y a pas de déconfinement**, sachant que les clients ne peuvent pas (risque d'amende) et/ou ne sont pas disposés à venir dans leurs établissements récupérer leurs véhicules. Enfin, il indique partager pleinement la **demande de report de l'échéance de la norme Euro 6 D Full** et demande à ce que des mesures soient prises pour relancer l'activité sur l'ensemble du spectre des véhicules, y compris les véhicules diesel.

Thierry Archambault (CSIAM) indique que **l'activité du « 2 roues » est à l'arrêt**, alors que celui du camion fonctionne plutôt bien, à hauteur d'environ 70%. Il évoque trois points importants pour préparer la reprise : avoir **un calendrier clair sur le processus à venir de déconfinement** ; pouvoir disposer d'un **cadre réglementaire opposable pour sécuriser les employeurs** concernant les conditions de protection des salariés au regard de l'enjeu sanitaire ; **préciser les types de masques à utiliser** en fonction des situations.

Agnès Pannier Runacher intervient sur plusieurs points :

- concernant l'évocation du diesel, elle précise que **l'avenir ne peut s'inscrire dans une remise en cause de la transition écologique**. Le gouvernement sera prêt à étudier certains ajustements rendus nécessaires par la crise actuelle, mais les réflexions sur la relance d'activité doivent s'inscrire dans le cadre de cette transition énergétique.
- concernant les règles sanitaires applicables, elle rappelle qu'à date, **les fiches métiers mises en ligne sur le site du ministère du travail font référence**. En ce qui concerne les masques, elle évoque la fiche TECHTERA qui répertorie les matières pour la fabrication des masques en tissus sur la base des tests réalisés par la DGA.
- le plan de relance à mettre en place peut prévoir certaines **mesures de relance de la demande**, mais leurs effets sont toujours temporaires. Il faut aussi prévoir des **mesures au niveau de l'offre**, de nature plus structurelle (innovation, investissements, numérique...).
- **concernant le confinement**, elle rappelle qu'**aller travailler est un motif légitime pour se déplacer** et qu'il n'y a pas à attendre de date particulière pour nous puisque le confinement ne s'applique pas à nos activités, sauf pour les ventes de véhicules. Elle précise qu'il pourrait être intéressant de préparer pour Jean Castex, chargé d'une mission sur le déconfinement un fichier Excel qui ferait le **retroplanning de tout ce qui doit être anticiper**, en amont du jour J du déconfinement, pour une reprise rapide des activités qui ne pourraient redémarrer pendant le confinement.

Damien Delevallée (conseiller auprès de Muriel Pénicaud, ministre du Travail) rappelle l'ensemble **des documents mis sur le site du ministère pour préciser les obligations des employeurs** (qui sont bien des obligations de moyens). La doctrine est désormais assez clairement établie, avec de nombreux exemples mis en œuvre sur le terrain, même si certains la conteste. Il rappelle qu'il est possible, lorsque nécessaire, de définir des protocoles conjointement avec le ministère du travail pour certains métiers.

Interventions des organisations syndicales de salariés : Eric Vidal (CGC), Jean-Marie Robert (CFDT), Laurent Smolnik (FO) et Richard Gentil (CGT) - Bernard Hayat (CFTC) excusé

Les organisations syndicales saluent le travail accompli par tous et remercient, en particulier, l'Etat et les Direccte pour leur engagement dans la bonne mise en œuvre de l'activité partielle et la PFA, pour son engagement et son action. Les Accords signés, dans un laps de temps court après la publication de l'Ordonnance sur le temps de travail, montrent la responsabilité des acteurs et la maturité du dialogue social. Est, par ailleurs, soulignée l'exemplarité des décisions de certains 'top management' sur le non-versement de dividendes et sur la baisse de leur rémunération.

En préalable de tout redémarrage, **les organisations syndicales réaffirment la nécessité que les conditions sanitaires des salariés et de leurs familles soient totalement garanties**. Elles demandent que les **protocoles sanitaires** soient partagés sur le site de la PFA au fur et à mesure de leur parution.

A ce jour, ces protocoles, même si fondés sur des expériences chinoises pour les grands acteurs, restent pour partie théoriques et vont nécessiter des phases d'expérimentations pour les adapter et les rendre efficaces. Une **formation des salariés à l'utilisation des EPI** est aussi fondamentale. Dans cette phase de mise en œuvre des protocoles, le rôle des représentants du personnel et des organisations syndicales est primordial et indispensable. Il est donc nécessaire de laisser les représentants du personnel et des organisations syndicales travailler et poser toutes les heures de mandats nécessaires pour épauler les salariés lors des reprises et des réunions indispensables avec les directions des entreprises lors de la mise en place effective des protocoles.

Concernant le redémarrage progressif, les organisations syndicales appellent à **une coordination renforcée et effective** entre les différents acteurs de la filière (donneurs d'ordre, équipementiers, fournisseurs, amont, aval) compte tenu de l'interdépendance à flux tendu déjà soulignée. Il faudra du temps pour retrouver le rythme de croisière. Cette coordination en amont est indispensable, c'est l'unique voie pour anticiper les questions d'approvisionnement et de logistique, éviter des effets de 'stop and go' dommageables pour tous et limiter les pressions ingérables sur les fournisseurs aux conséquences graves. Est proposé d'organiser des états généraux de la filière qui s'attacheront aussi aux enjeux de relocalisation. La France a l'un des meilleurs systèmes de protection sociale au monde et déploie massivement des aides publiques. Il faudra regarder l'avant et l'après crise et s'assurer que les aides données n'ont pas accéléré les délocalisations.

Les organisations syndicales attirent également l'attention sur deux autres points de vigilance:

- Une attention particulière est à porter sur la situation spécifique du **personnel intérimaire**, certains se retrouvant contraints à des situations très fragiles alors qu'ils seront hautement sollicités pour la reprise.
- Pour favoriser la **formation** des salariés en télétravail ou en activité partielle, il faut clarifier très rapidement les modalités pratiques de financement des formations 100% à distance pour les rendre accessibles aux actifs.

Conclusion et suites à donner

Luc Chatel, président du CSF Automobile, remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et leur mobilisation face à la crise que nous traversons, et synthétise en trois points les sujets à traiter :

- les sujets relevant des acteurs de la filière : **poursuivre les échanges de bonne pratique** concernant les protocoles sanitaires et le bon usage des équipements de protection individuelle ; organiser autant que possible la planification et la **synchronisation des actions pour une reprise d'activité en bon ordre** ; veiller au **respect des délais de paiement** et au code de performance et de bonnes pratiques.
- les sujets relevant des pouvoirs publics : **tenir un discours public clair pour favoriser la reprise d'activité** (industrielle et services associés) ; tenir compte des impacts de la crise sur les échéances réglementaires à venir à court terme (notamment sur la norme Euro 6 D Full).
- les sujets de co-construction entre filière et pouvoirs publics : **travailler sur les mesures de relance de l'activité** pour limiter les impacts de cette crise sur les entreprises de la filière et l'emploi ; travailler sur les enjeux d'attractivité de notre industrie.

La ministre Agnès Pannier Runacher remercie à son tour l'ensemble des acteurs de la filière automobile. Elle rejoint Luc Chatel sur les trois points qu'il vient de synthétiser, et revient en conclusion sur plusieurs points :

- **la formation** : elle appelle à utiliser pendant cette période de chômage partiel l'offre de formation en ligne proposée par différents opérateurs de formation sous l'égide du ministère du travail. La filière automobile a de son côté travaillé également à la mise en ligne de formation adaptée aux besoins de la filière.
- **les protocoles sanitaires** : elle se félicite des initiatives prises par la filière pour partager les expériences et protocoles mis en place, et invite à ce que toutes les entreprises se préparent au mieux car la reprise ne pourra se faire que dans le cadre d'un strict respect de mesures barrières propres à éviter tout risque de propagation du virus. Elle n'est d'ailleurs pas très inquiète sur la capacité de l'industrie à mettre en place de telles mesures au regard de la culture du risque dans l'industrie.
- **la reprise progressive d'activité** : elle entend les appels à un discours public clair, mais rappelle que l'industrie est d'ores et déjà déconfinée (il n'y a aucune interdiction à la continuité d'activité dans l'industrie, dès lors que les mesures de protection sanitaire sont mises en place).
- **les intérimaires** : elle prend bonne note du point soulevé par les organisations syndicales et va regarder.
- **la relance** : le gouvernement réfléchit sur différents scénarios de déconfinement avec des hypothèses de calendrier : courant mai en France, d'ici l'été pour tous les pays européens, en septembre pour la fin de toute entrave à la circulation des personnes et des biens au sein de l'Europe. Il ne s'agit que d'hypothèses, mais il serait intéressant d'avoir, sur cette base, des éléments sur les impacts attendus sur la consommation dans l'automobile et sur les entreprises de la filière. Elle note enfin qu'en Chine, la reprise du marché automobile est assez forte sachant que beaucoup d'habitants évitent de reprendre les transports en commun et privilégient la voiture pour éviter tout risque de contamination. Elle invite la filière à travailler sur les propositions à faire en matière de relance, en proposant des mesures de relance de l'offre plus que de la demande.